

Public concerné

- Tout professionnel susceptible de proposer du crédit à la consommation sur le lieu de vente ou à distance (internet / téléphone).

Descriptif de la formation

- La loi Lagarde prévoit que les prêteurs et intermédiaires proposant un crédit à la consommation doivent être formés à la distribution du crédit et à la prévention du surendettement.

Cette formation est adaptable de 2h à 12h selon vos besoins.

Objectifs de la formation

Former les stagiaires conformément aux exigences de la loi Lagarde pour se mettre en conformité avec la loi et acquérir les notions indispensables pour l'exercice de l'activité de distributeur de crédits à la consommation.

- Appréhender le cadre juridique du crédit y compris sur le lieu de vente.
- Connaître les règles applicables en matière de publicité commerciale.
- Connaître les règles de protection des consommateurs emprunteurs.
- Comprendre le cadre applicable aux procédures de surendettement.
- Être capable de monter un dossier de crédit à la consommation.

Compétences visées

- Maîtriser les compétences en matière juridique, économique et financière des crédits à la consommation.
- Maîtriser les droits et obligations des intermédiaires et des emprunteurs.
- Présenter les informations devant faire l'objet d'une explication rigoureuse auprès de la clientèle.
- Détecter les facteurs de fragilité des ménages et les points de vigilance lors du montage des dossiers.
- Intégrer l'ensemble des risques liés à l'étude et à la réalisation d'un crédit à la consommation.

Modalités d'évaluation

Une validation des connaissances se fait tout au long de la formation par l'intermédiaire de quiz.

Document remis à l'issue de la formation :

- Attestation de formation Loi Lagarde

Référence : APF-LAGARDE-14

Public concerné
Tout public

Prérequis
Aucun

Méthode
E-learning

Durée : de 2 à 12H

Prix : 195 €*
Prix indicatif pour 12h

* Exonéré de TVA
(Art.261.4.4a du CGI)

Durée d'accès
au campus de formation
en ligne :
3 mois d'accès



Détails de la formation

La loi Lagarde encadre la distribution des crédits à la consommation.

Elle prévoit notamment que l'emprunteur et la personne lui proposant le crédit remplissent ensemble une fiche d'information sur les revenus et le niveau d'endettement de l'emprunteur.

À cette occasion, le prêteur doit être en mesure de fournir à l'emprunteur les éléments lui permettant de déterminer si le crédit est adapté à ses besoins et/ou à ses finances, et d'attirer son attention sur les conséquences du surendettement.

Nous vous proposons un parcours de formation constitué d'un ensemble de modules d'une durée de 12 heures.

- Fondamentaux de l'environnement économique de la banque et de l'assurance
- Les acteurs du système bancaire français
- Les différents types de crédits court terme
- Les caractéristiques financières d'un crédit
- Le crédit à la consommation en France
- L'environnement réglementaire du crédit à la consommation
- Caractéristiques financières des crédits à la consommation
- Location avec option d'achat et LLD
- Crédit à la consommation et information de l'emprunteur
- Étude d'un crédit court terme
- Le cautionnement
- Le gage et le nantissement (particulier)
- Les fichiers liés au crédit
- Crédit à la consommation et difficultés financières
- Le surendettement

Pour des publics spécifiques (boutiques, microcrédits), nos conseillers sont à votre disposition pour construire un programme adapté.

Conseillez-moi

formation@babylon.fr
04 79 25 94 96
(appel non-surtaxé)

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Nos formations E-learning permettent un apprentissage efficace et accessible à tous.

Elles sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques, avec :

- Des dessins animés immersifs ;
- Des apports de connaissances graphiques et animés ;
- Des exercices d'ancrage tout au long des séquences ;
- Des quiz d'entraînement et d'évaluation.

Supports d'apprentissage

- Carnet de prise de notes.
- Fiche de synthèse.



Vos référents

Expert pédagogique : Jean-Michel Pauline

Sa carrière lui a permis d'alterner des postes opérationnels et des activités de formation, successivement :



Jean-Michel Pauline
Fondateur et gérant de Babylon.fr

- Directeur de groupe bancaire
- Agent immobilier
- Animateur au Brevet Professionnel de banque
- Maître de conférences à l'Institut Technique de Banque
- Consultant au CFPB Lyon
- Fondateur, consultant senior et administrateur du groupe Format Finance
- Depuis 1990, gérant fondateur et dirigeant de Babylon.fr

Domaines d'expertise

- Assurance
- Banque
- Crédits
- Immobilier

Tutorat et accompagnement

Durant toute votre formation, babylon.fr reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (support@babylon.fr).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

Contact

Pédagogique : Jean-Michel PAULINE - jean-michel.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Technique : Lionel PARENT - lionel.parent@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Administratif : Léa PAULINE - lea.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
actions de formation

Environnement technique

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut :

- ▶ Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel avec un navigateur récent (Google Chrome, Safari ou Firefox).
- ▶ Avoir une certaine aisance avec un ordinateur et savoir utiliser au minimum les principales applications courantes (messagerie, navigateur Web, bureautique, PDF...).
- ▶ Savoir utiliser internet et avoir un accès avec une connexion haut débit.

Accessibilité

Les contenus des module sont sous-titrés.

Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment.

Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant unique et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet le cas échéant à un tuteur, de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site, sur la page de la formation, en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez en cliquant sur le bouton « je suis intéressé.e ».

Nos conseillers sont à votre disposition
pour construire votre projet.

Conseillez-moi

formation@babylon.fr
04 79 25 94 96
(Appel non-surtaxé)

